

Le travail dans les filatures

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **5 (1913)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les plus fortes crises. Ce serait donc de la folie de le part de l'ouvrier de penser à sauvegarder lui-même son intégralité par le temps qui court, où la résistance des capitalistes s'accroît de jour en jour. Si la classe ouvrière ne veut point tomber au degré de l'ignominie et du néant, il ne lui reste qu'un chemin : *l'organisation et la lutte.*

Rob. Grimm.

Le Travail dans les Filatures.

Les ouvriers de l'industrie textile travaillent généralement dans des conditions d'hygiène très défectueuses. Certaines catégories d'ouvriers et d'ouvrières des filatures de lin et de chanvre sont plus exposés encore à l'insalubrité, et cependant ils sont très mal payés : les enfants surtout gagnent des salaires de famine.

De la première à la dernière opération, on peut dire que les ouvriers et ouvrières travaillent dans la poussière la plus malsaine et la plus dangereuse. Et dire que de nombreux enfants de 13 à 16 ans sont occupés dans ces ateliers!

L'inspecteur du travail, M. Bergeron, de Lille, écrit : « La poussière est partout dans l'atelier, on marche dedans, les murs en sont gris, elle s'attache jusqu'aux voûtes ou aux plafonds et les ouvriers, suivant leur expression, *en mangent* plus qu'ils ne veulent. »

Certes, le volume des poussières avalées par les travailleurs est considérable, et ces poussières avalées ne sont pas seulement nuisibles à leur santé, elles nuisent à leur alimentation, et par conséquent les livrent aux plus terribles maladies.

A ce propos, M. Bergeron cite le vers de La Fontaine : « Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés », et il ajoute lui-même : « Les vieux peigneurs de 45 ans en paraissent 60 et sentent déjà, dans l'intimité de leur être, et avec quelle angoisse, l'approche du jour où, terrassés par le catarrhe bronchique, ils devront renoncer au travail qui les a fait vivre misérablement jusqu'à ce jour. Et pourtant ceux qui ont résisté étaient les solides, les forts et les sobres. Les autres sont partis vers d'autres travaux, beaucoup aussi vers le cimetière. »

On dit souvent que le travail moderne est un calvaire ; il n'y aurait rien d'exagéré d'ajouter que les filatures sont un berceau de maladies et un tombeau.

Des existences nombreuses sont envahies par les maladies les plus terribles et finalement livrées à la mort après une agonie de longues souffrances.

Le docteur Verhaeghe, de Lille, directeur du secrétariat ouvrier d'hygiène, a fait une étude,

de laquelle nous extrayons quelques chiffres qui sont empreints d'une terrible éloquence.

L'enquête a porté sur 1065 hommes dont 41 peigneurs. Sur ces 41, 28, soit 68,29 % étaient atteints d'affections chroniques des voies respiratoires et toussaient depuis un temps plus ou moins long, suivant l'âge et les autres conditions de leur hygiène personnelle. Le docteur Verhaeghe en tire une conclusion très juste. « Parmi les affections chroniques des voies respiratoires, les unes sont dues, avant tout, aux conditions d'hygiène défectueuses dans lesquelles s'exercent les travaux textiles (poussière dans le lin et l'étoupe, etc.) ; ces affections se rencontrent surtout chez les ouvriers ayant de longues années de présence dans les ateliers. Les autres sont dues plutôt au surmenage physique et à l'alimentation insuffisante auxquels doit se soumettre l'ouvrier par suite de salaires trop bas. Nous nous trouvons ici en présence de la tuberculose qui frappe surtout les travailleurs entre 25 et 35 ans. *Plus de la moitié (55,27 %) des ouvriers textiles toussent seraient tuberculeux.* »

Ainsi, on peut déduire de cette démonstration frappante que tous les ouvriers et ouvrières des filatures sont exposés aux dangers des maladies qui les fauchent à un âge peu avancé.

Les ouvriers filateurs des deux sexes doivent se rendre compte de la triste et déplorable situation dans laquelle ils se trouvent pour exécuter leur travail, et que pour améliorer cet état de choses, il y a deux moyens, qui sont d'une extrême importance : amélioration des conditions hygiéniques du travail et augmentation des salaires avec application de la semaine anglaise.

C'est précisément l'étude et la mise en pratique de ces moyens qui préoccupent les syndicats de la profession. Tous les congrès ouvrier ont recommandé. Il est temps que les filateurs donnent leur adhésion au syndicat pour améliorer une situation aussi mauvaise.

»

Les „Gewerkschaftskartelle“. (Fédérations et syndicats locaux en Allemagne, en 1911.)

La onzième statistique des Gewerkschaftskartelle (unions locales de syndicats de professions diverses), dressée par la commission centrale des syndicats socialistes pour 1911, met en lumière le développement ininterrompu du syndicalisme allemand.

Le nombre des cartels existant à la fin de 1911 s'élevait à 707, contre 684 à fin 1910, soit une augmentation de 23.

691 de ces unions, soit 97,74 %, ont répondu